

## Plan d'action 2017

# Comité Promotion et défense des droits

### Mandat du comité

Recommander au Conseil d'administration des prises de position, des stratégies et des actions visant la promotion et la protection des droits des retraités d'Hydro-Québec et des bénéficiaires de rentes et réaliser ou faire réaliser les actions approuvées.

Maintenir une vigie sur l'évolution des régimes de retraite, que les changements soient générés par Hydro-Québec ou par n'importe quel palier gouvernemental.

### Composition du comité

Aimé Beauchesne, responsable intérim. ; Pierre Cormier, Claude Crevier, Gilles Duclos, Louis Laurin

Activités à réaliser	Échéancier	Résultats
Poursuivre les activités de vigie, en lien avec nos partenaires actuels (Observatoire de la retraite de l'IRÉC, FADOQ,) et participer à la diffusion d'information dans le journal Action, sur le site web, etc., sur la promotion et la défense des droits des retraités, plus particulièrement ceux d'Hydro-Québec.	En continu	
Poursuivre les efforts de rapprochement avec les syndicats et les associations de professionnels et cadres d'Hydro-Québec de façon à pouvoir créer une meilleure alliance au besoin.	En continu	
Analyser tout projet de loi, fédéral ou provincial, qui aurait un impact sur le régime de retraite d'Hydro-Québec ou les revenus des retraités d'Hydro-Québec (ex: rentes de la Régie des rentes du Québec, etc.,) et recommander au CA les actions appropriées.	En continu	